



Procès-verbal de la Commission de l'Engagement

Date : 24 septembre 2025

Lieu : Siège LRF Saint-Denis

Heure : 10H00

Présidence : M. Laurel BENARD

Présent(e)s : Ms, Patrick OGIRE et Fabrice SANSON

Excusée : Mme Esmeralda M'BAE

Secrétaire : M. Dominique GOUMANE

Ordre du jour

- Analyse des incidents du week-end dernier et constat sur la recrudescence des comportements violents.
- Propositions de mesures immédiates.
- Propositions d'actions pour la saison prochaine.

Constat

La Commission a relevé un nombre record de **41 cartons rouges** sur le dernier week-end de compétition, touchant principalement les catégories **U15, U17 et Féminines**.

Malgré les campagnes de sensibilisation et d'appel au fair-play déjà menées, la situation ne s'améliore pas, au contraire elle s'aggrave.

Un cas particulièrement préoccupant a été relevé : un joueur suspendu a été aligné sur une feuille de match et s'est retrouvé à l'origine d'un incident grave.



Propositions immédiates

Afin de réagir rapidement à cette dérive, la Commission propose :

- Une communication renforcée sur les sanctions prononcées pour montrer que la Ligue agit effectivement.
- L'application stricte des retraits de points aux clubs fautifs sur les sections de jeunes.
- La saisine du CROS pour organiser un séminaire sur la lutte contre la violence, associant tous les acteurs publics et privés concernés.
- La création de vidéos pédagogiques à destination des acteurs du football (joueurs, arbitres, éducateurs, dirigeants), incluant des témoignages de jeunes et de responsables de terrain.
- La mise en place obligatoire d'une charte de l'éducateur à signer et présenter avant le début de toute rencontre organisée par la Ligue.

Propositions pour la saison prochaine

La Commission recommande également des mesures structurelles pour enrayer durablement la violence :

- Instaurer un « **permis de jouer** » pour les jeunes licenciés.
- Instaurer un « **permis de coacher** » pour les éducateurs.
- Mettre en place un **challenge Fair-Play** comprenant :
 - un volet **récompense** pour les clubs adoptant de bonnes pratiques,
 - un volet **répressif** pour les clubs enregistrant des comportements violents.
- Redéfinir et valoriser le **rôle du délégué de la Ligue** (tenue officielle, missions mieux identifiées).
- Déployer des **médiateurs sur les rencontres à risques** via des contrats PEC.
- Instaurer le **carton orange** comme outil pédagogique.
- Faire perdre des points à l'**équipe première** d'un club en cas de sanction liée au challenge Fair-Play, afin d'impliquer l'ensemble de la structure.
- Sanctionner les clubs en infraction concernant leurs obligations sur les sections de jeunes par une **perte de points** sur chaque match gagné de l'équipe senior.

Répartition des travaux

- M. Fabrice SANSON : chargé de travailler sur une proposition détaillée pour le permis de jouer et le challenge Fair-Play.
- M. Laurel BENARD, Président de la Commission : chargé de travailler sur le dossier des contrats PEC (coûts, modalités, calendrier, objectifs).
- M. Dominique GOUMANE : chargé de solliciter le CROS pour l'organisation du séminaire sur la lutte contre la violence.



Conclusion

La Commission de l'Engagement alerte sur la gravité de la situation et insiste sur la nécessité d'actions fortes, combinant prévention, pédagogie et sanctions.

Les propositions actées seront soumises au Comité de Direction pour validation et mise en œuvre progressive dès cette saison, puis de manière élargie à partir de la saison prochaine.

Le Président de la Commission
M. Laurel BÉNARD